

PLUi d'Anor : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 31 octobre 2025

Le document d'urbanisme en vigueur à Anor (Nord) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 18 décembre 2024. Il délimite 66 zones, dont 29 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 31 octobre 2025.

- Le PLUi d'Anor s'applique dans sa version du 18 décembre 2024 ; nous publions 46 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 66 zones : 29 urbaines (U), 3 à urbaniser (AU), 13 agricoles (A) et 21 naturelles (N).
- Sur les 551 communes du Nord dont nous publions le document, Anor occupe le rang 165 par le nombre de zones délimitées : 19 zones de plus que la médiane du département (47 zones).
- 51 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Anor depuis 2013, pour 81 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	66 zones
Zones urbaines (U)	29 zones
Zones à urbaniser (AU)	3 zones
Zones agricoles (A)	13 zones
Zones naturelles (N)	21 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI SUD AVESNOIS
Version du	18 décembre 2024
Partition GPU	DU_200043404
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/200043404/bc0a56dffc95ae274ffcedcca44db97c/200043404_reglement_20241218.pdf
Règles extraites	46 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Anor

Risques majeurs recensés	Inondation, Séisme, Transport de marchandises dangereuses, Engins de guerre
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	9 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	14 juillet 2021
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/anor-59012>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi d'Anor : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Potentiel radon

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

Base GASPAREX extraite le

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UA, UB, UBc, UBf, UBi, UC, UE

Nomenclature des zones à urbaniser

1AU, 1AUE, 1AUI

Situation administrative

Code INSEE

59012

Code postal

59186

Intercommunalité

CC du Sud Avesnois

Département

Nord

Région

Hauts-de-France

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

66 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

66 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

66 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Ohain (4,4 km)

38 zones

Fourmies (4,6 km)

123 zones

Glageon (7,0 km)

67 zones

Trélon (8,0 km)

69 zones

Wallers-en-Fagne (8,2 km)

35 zones

Wignehies (8,6 km)

61 zones

Féron (9,4 km)

38 zones

Baives (9,5 km)

29 zones

Moustier-en-Fagne (12,2 km)

26 zones

Eppe-Sauvage (13,4 km)

43 zones

Willies (13,9 km)

26 zones

Sains-du-Nord (11,7 km)

99 zones

Rainsars (11,9 km)

44 zones

Liessies (12,8 km)

92 zones

Larouillies (14,4 km)

44 zones

Étrœungt (14,5 km)

275 zones

Ramousies (14,7 km)

118 zones

Sémeries (15,5 km)

115 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/anor-59012>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.